



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/12/2020

N°485

AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SNCF POUR INVESTIR MASSIVEMENT DANS LE RESEAU FERROVIAIRE



L'État a souscrit ce jour à une augmentation de capital de la société nationale SNCF à hauteur de 4,05 milliards d'euros. Cette opération vise à soutenir les investissements de sa filiale SNCF Réseau en faveur de la régénération du réseau ferré national, du renforcement de la sécurité et du développement durable de ses activités. Ces investissements sont essentiels pour améliorer la qualité du système ferroviaire au bénéfice de tous : entreprises ferroviaires, voyageurs et chargeurs.

Cette augmentation de capital constitue la pierre angulaire du plan de relance ferroviaire présenté le 3 septembre dernier, qui consacre 4,7 milliards d'euros au secteur ferroviaire qui joue un rôle stratégique pour le développement économique, la transition écologique et la souveraineté de notre pays.

En contrepartie de ce soutien public exceptionnel, le groupe SNCF s'est engagé à intégrer de manière exemplaire des objectifs de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans sa stratégie, notamment en matière de lutte contre le changement climatique. En particulier, le groupe SNCF s'engage à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030. Le groupe SNCF maintient par ailleurs ses efforts pour rendre son modèle plus compétitif, conformément aux objectifs du nouveau pacte ferroviaire de 2018.

Cette augmentation de capital vient ainsi compléter l'ensemble des aides exceptionnelles mis en place suite à la crise du Covid-19 par le Gouvernement. Dans ce contexte, l'État accompagne le groupe SNCF afin qu'il devienne l'acteur de référence des mobilités durables en France et à l'étranger. L'État renouvelle ainsi toute sa confiance au groupe public, à sa direction et à ses personnels, pour mener à bien sa stratégie et développer des solutions de transport de passagers et de marchandises plus écologiques.

Barbara Pompili a affirmé « *La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport passe par l'investissement massif dans le ferroviaire, pour garantir un accès à un réseau de qualité aux Français et aux entreprises. Le soutien à la SNCF s'inscrit pleinement dans cette stratégie.* »

Bruno Le Maire a déclaré : « *Le plan de relance est un plan d'investissement dans l'économie française de demain. Cette augmentation de capital de SNCF traduit la volonté du Gouvernement d'investir dans les transports durables, au service des français et des entreprises.*»

Pour Jean-Baptiste Djebbari : « *L'Etat n'aura jamais autant investi dans le ferroviaire. Ce soutien traduit à nouveau l'immense ambition du Gouvernement pour le secteur : un effort sans précédent pour la régénération du réseau, un plan de sauvetage massif des petites lignes, des investissements doublés dans les passages à niveau et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites, la relance du fret ferroviaire. Voilà autant de démonstrations concrètes au bénéfice de tous.*»

Contacts presse

Service presse de Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Service presse de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

Tél : 01 53 18 41 13

Mél : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse de Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports

Tél : 01 40 81 77 57

Mél : secretariat.beyret@transports.gouv.fr